



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 658 - Semaine du 4 au 10 juin 2012

Flash infos

Qualité de vie dans notre beau village

Nettoyons la nature

Un grand merci aux Bénévoles qui ont participé à cette journée supplémentaire de « nettoyons la nature ». C'est plus de 20m³ de déchets vidés le long des chemins par des individus indélicats, qui ont ainsi été collectés. Merci encore à ces Moussignols qui agissent pour l'environnement quand d'autres ne l'ont qu'en parler...

Affichage sauvage

A chaque élection nous rappelons que s'il est sain pour notre démocratie que chacun défende ses idées, il peut le faire sans « placarder ses affiches sur tout et partout » ; jusqu'à maintenant cette règle tacite était respectée. Selon la réglementation aucun affichage ne devrait se faire en dehors des panneaux officiels. Nous avons en plus à Moussy, 5 panneaux « affichage libre » répartis sur la commune. Dommage que certains supporters, habitant Moussy, prétendant y assumer des responsabilités aient « craqué » en rompant cette règle qui faisait que nous ne subissions pas jusqu'à maintenant à Moussy, ce déluge d'affichage sauvage qui enlaidit notre environnement.

Parking école

Quelques automobilistes qui sont aussi parents d'élèves, ne respectent pas les panneaux et empruntent le sens interdit pour accéder au parking. Ceci est source d'accidents et d'embouteillages. Nous demandons et remercions ces parents de bien vouloir respecter la signalisation sans que l'on soit obligé à des mesures plus coercitives.

Poubelles sur les trottoirs

Rappelons que le règlement des ordures ménagères prévoit de sortir les poubelles la veille du ramassage après 18h et de les rentrer le soir après la collecte. Nous constatons que certains habitants laissent à longueur de semaines les poubelles sur les trottoirs. Merci d'en tenir compte, c'est une question d'hygiène et de sécurité pour les piétons.

Bernard RIGAULT, Maire de Moussy le Neuf
Président de la CC de la Goële et du Multien

Conseil Municipal

Séance du 1er juin 2012

Le Conseil Municipal a :

- accepté des virements et ouvertures de crédits,
- fait le point sur les travaux d'investissements,
- fait le point sur les dossiers d'urbanisme,
- présenté les nouvelles modalités de l'Accueil Pré et Post Scolaire,
- présenté la mise en place du Plan de Sauvegarde

Le Compte rendu intégral du Conseil Municipal est diffusé sur le site Internet de la commune et affiché à la porte de la Mairie.

Infos administratives

Elections législatives

Les élections auront lieu les 10 et 17 juin 2012. Les bureaux sont situés à la **Salle du Chêne et seront ouverts de 8 à 18h**

Procuration

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous. L'établissement de votre procuration est gratuit.

Vous devez vous rendre en gendarmerie ou au Tribunal de Grande Instance, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif précisant la raison de l'absence. Fournir les coordonnées de la personne mandatée.

Cérémonie commémorative



La commémoration de l'Appel du Général de Gaulle aura lieu le :

Lundi 18 juin 2012 à 18h
dans la cour de la Mairie

(devant la plaque remplaçant temporairement le Monument aux Morts démonté pendant les travaux).

Protection maternelle et infantile

Le camion stationnera sur le chemin d'accès au Centre de Loisirs situé rue Cléret, le :

Lundi 18 juin 2012
de 13h45 à 14h30



Manifestations, Loisirs, Sports

Vendredi 8 juin

L'Ecole Maternelle organise son loto à 18h. Lots à gagner : Wii, entrées parc d'attractions, bon coiffure, vin, champagne et le gros lot : télé LCD. Restauration sur place.



Samedi 9 juin

Le Centre d'Animation Jeunesse organise les homologations des véhicules pour le grand prix des caisses à savon.



Pour toute inscription et/ou information, n'hésitez pas à joindre, Fabien et Jimmy au

01.60.54.97.31, David au 01.60.03.42.38.

Dimanche 17 juin

Le Vélo Club Moussignol organise pour sa quatrième édition **La Moussignole**

Ouverture de 7h à 10h. Clôture à 14h.

Nouveaux parcours route de 40 - 60 -

80 et 100 km. VTT découverte accompagnée de 15km pour enfants et adultes. Départ

à 10h. Licencié FFCT et autres fédérations : 4 €

Non licencié : 6 € - Adulte découverte : 3 €

Moins de 18 ans FFCT et non licencié : gratuit

Les mineurs seront accompagnés par un adulte.

Ravitaillement sur les parcours.

Parking auto assuré - parc à vélos.

N'oubliez pas vos casques

Contact : B. LAROCHE 01.60.03.08.13

Email : esm.veloclubmoussignol@gmail.com



Mercredi 20 juin



Cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe à 18h30.

Jeudi 21 juin

Fête de la Musique sur le parking d'Intermarché. Buvette, restauration sur place et concert. Démonstration de la section ESM Danse. Plus d'informations en Mairie.



Vendredi 22 juin

L'Ecole Élémentaire du Chêne organise sa kermesse dans la cour de l'école de 17h à 22h. Le spectacle aura lieu au Complexe Sportif du Chêne, salle de spectacles de 16h45 à 18h.



Samedi 23 juin

- L'Ecole Élémentaire du Chêne propose aux parents, à partir de 9h30, la projection du film de la classe de mer à Cancale qui a eu lieu du 19 au 24 mars 2012.

A cette occasion, la municipalité offrira les dictionnaires aux élèves de CM2 rentrant en 6ème.

- La section Judo, organise à partir de 11h salle du gymnase au Complexe Sportif du Chêne, sa fête de fin d'année avec démonstration de judo par tous les adhérents.



Dimanche 24 juin

Le club de Tennis organise une compétition qui se déroulera toute la journée dans le gymnase du Complexe Sportif du Chêne.

Samedi 30 juin



Gala annuel de la section Danse. Ce gala regroupera les danseurs de country, jazz moderne et danse orientale. Tous les groupes d'âges sont concernés. Buvette sur place.

Infos scolaires

Permanences Centre de Loisirs

Règlement et validation des préinscriptions faites au mois de mai 2012 pour les vacances d'été, les :

18, 19, 21 et 22 juin

de 8h30 à 9h30 et 17h à 19h

Centre de Loisirs « La Ribambelle »



Ecole Maternelle

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle à la prochaine rentrée.

Afin de préparer au mieux cette rentrée, Mlle MOOTHERY, Directrice de l'école maternelle, vous convie à une réunion d'information sans votre enfant, le : **mardi 26 juin 2012 à 18h30 à l'Ecole Maternelle.**

Vous aurez la possibilité de visiter l'école avec votre enfant tous les vendredis du mois de juin de 15h à 17h. Merci d'avertir l'école par téléphone ou mail de votre venue. Tél. : 01.60.54.93.53.

Mail : ecolematermoussy9@orange.fr

Environnement

Bacs verts pour ordures ménagères

Le prestataire pour la fourniture des bacs verts a changé.

Si vous avez besoin d'un changement ou nouveau bac ou d'une réparation, sachez que le délai pour les commandes passées à ce nouveau fournisseur est d'environ 6 semaines.

Le délai sera de nouveau 5 jours pour les demandes à partir de mi-juin environ.



En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

SOS Médecins Nord 77 : 0825 33 36 15

Pharmacie de garde : téléphonez à la Gendarmerie : 01.60.03.00.19 ou au Commissariat : 01.60.21.41.00

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

SAS Ambulance de Moussy : 01.60.21.08.26

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du logement du gardien au complexe du Chêne

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking cabinet médical, sous l'auvent.